

COLLECTIVITÉS, AMÉNAGEURS, CITOYENS ENGAGÉS,
VOUS AVEZ UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DURABLE POUR VOTRE TERRITOIRE ?

Participez à l'édition 2019 de la campagne ÉcoQuartier



ÉcoQuartier & BIEN concevoir vivre construire



Gouvernance partagée — qualité du cadre de vie — diversité des fonctions — logements pour tous — lutte et adaptation au changement climatique — développement solidaire — biodiversité...

La démarche ÉcoQuartier accompagne et valorise les projets qui contribuent à l'émergence de nouvelles façons de concevoir, gérer et vivre au cœur de nos territoires.

Date limite de candidature : **15 mai 2019**
www.ecoquartiers.logement.gouv.fr





ÉcoQuartier

un label en 4 étapes

ÉTAPE 1

L'ÉcoQuartier en projet

Les porteurs de projet signent la charte ÉcoQuartier et lancent la phase d'étude du projet.

ÉTAPE 2

L'ÉcoQuartier en chantier

Une fois le chantier engagé, une expertise est réalisée pour vérifier la conformité du projet à la charte ÉcoQuartier.

ÉTAPE 3

L'ÉcoQuartier livré

Après livraison de l'ÉcoQuartier, une expertise est réalisée pour l'obtention du label ÉcoQuartier – étape 3.

ÉTAPE 4

L'ÉcoQuartier confirmé

Trois ans après la livraison du projet et l'obtention du label ÉcoQuartier-étape 3, les porteurs de projet mesurent la tenue de leurs engagements et l'effet levier des changements de pratiques sur le territoire, avec l'appui d'une expertise.

LE LABEL ÉCOQUARTIER C'EST

PRÈS DE **600**
ÉCOQUARTIERS
EN PROJET OU RÉALISÉS

75%
DES ÉCOQUARTIERS
EN RENOUVELLEMENT
DE L'EXISTANT

30%
DES ÉCOQUARTIERS
EN MILIEU RURAL



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE LA COHESION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

Vos contacts privilégiés sont les correspondants Ville durable des services locaux de l'État (DREAL, DRIEA, DEAL, DDT, DDTM, UT).

Pour plus d'informations et pour nous contacter, rendez-vous sur
www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/contact